



Contrat en hotellerie restauration

Par Nafissatou_Diallo

Bonjour,

Je suis comptable unique d'un restaurant. Mon patron m'a parlé d'un type de contrat où le salarié ne vient travailler que si on le lui demande. On voudrait l'appliquer à une salariée qui n'est pas disponible une partie de la semaine parce qu'elle suit une formation en parallèle. Est-ce que ce type de contrat où le salarié ne vient travailler que sur demande s'appelle contrat d'extra? Merci et cordialement,